



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
12 décembre 2022
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2023
30 janvier-3 février 2023, New York
Point 4 de l'ordre du jour provisoire
**Suivi de la réunion du Conseil de coordination
du Programme commun des Nations Unies
sur le VIH/sida**

**Rapport sur la mise en œuvre des décisions
et recommandations du Conseil de coordination
du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida**

Résumé

Le présent rapport porte sur la mise en œuvre des décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, en particulier des décisions prises aux quarante-neuvième et cinquantième réunions du Conseil de coordination du Programme. Il met également l'accent sur les contributions apportées par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour la population à la lutte contre le VIH et présente une analyse de certaines des principales difficultés rencontrées par le Programme commun.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Contexte	2
II. Décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida	3
III. Résultats porteurs de transformation obtenus par le PNUD et le FNUAP	12
IV. Conclusion	16



I. Contexte

1. La lutte mondiale contre le sida est menacée. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les crises économiques et les crises humanitaires ont perturbé les services de santé et de lutte contre le VIH, plongé entre 75 et 95 millions de personnes dans la pauvreté, entraîné la déscolarisation de millions d'élèves et provoqué une flambée des grossesses chez les adolescentes et des actes de violence fondée sur le genre. Les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont du mal à faire face à cette situation, 60 % des pays les plus pauvres du monde étant accablés par la dette ou à haut risque de surendettement. La lutte contre le sida subit de sérieuses pressions tandis que les populations les plus exposées au VIH sont devenues encore plus vulnérables. Malgré les objectifs historiques 10-10-10¹ fixés dans la [Déclaration politique de 2021 sur le VIH et le sida](#) et des décennies de plaidoyer et d'éducation, les attitudes discriminatoires et la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH restent alarmantes dans toutes les régions. Les progrès de la lutte sont freinés par les inégalités croissantes, dans les pays et entre les pays. Les fonds disponibles dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire ont continué de diminuer, malgré le renouvellement des engagements pris par les États Membres dans la Déclaration politique. L'aide au développement des donateurs bilatéraux autres que les États-Unis d'Amérique a diminué de 57 % au cours de la dernière décennie. Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, il manque 8 milliards de dollars à la lutte contre le VIH pour atteindre le montant dont elle aura besoin d'ici à 2025.

2. Les dernières données du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) montrent que si les nouvelles infections au VIH ont diminué dans le monde en 2021, elles n'ont baissé que de 3,6 % par rapport à 2020 – soit la plus faible diminution annuelle depuis 2016. Environ 1,5 million de nouvelles infections ont été enregistrées l'année dernière, soit plus d'un million de plus que les objectifs mondiaux fixés pour 2020. L'Europe de l'Est, l'Asie centrale, le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Amérique latine enregistrent tous une augmentation des infections annuelles depuis plusieurs années. En Asie et dans le Pacifique – la région la plus peuplée du monde – les données d'ONUSIDA montrent que les nouvelles infections au VIH sont en train d'augmenter là où elles avaient diminué. En 2021, les populations clés et leurs partenaires sexuels représentaient 70 % de toutes les nouvelles infections au VIH dans le monde, 94 % des nouvelles infections en dehors de l'Afrique subsaharienne et, pour la première fois, la majorité des nouvelles infections (51 %) en Afrique subsaharienne. De même, bien que le nombre de personnes recevant un traitement contre le VIH ait augmenté de 1,47 million en 2021, il s'agit de la plus faible augmentation constatée depuis 2009. Enfin, on a enregistré 650 000 décès liés au sida en 2021, malgré l'efficacité des traitements et des outils de prévention, de détection et de traitement des infections opportunistes.

3. Des progrès ont cependant été réalisés. Plus de 40 ans après le début de l'action de lutte contre le sida, beaucoup a été fait. Des pays aussi divers que l'Italie, le Lesotho, le Viet Nam et le Zimbabwe ont réduit les nouvelles infections à VIH de plus de 45 % entre 2015 et 2021. La baisse des prix et les gains coût-efficacité ont contribué à faire baisser les coûts unitaires, en particulier en ce qui concerne les médicaments antirétroviraux et la prestation de services, ce qui a permis aux fonds consacrés au VIH d'étendre leur portée. La baisse des coûts des traitements par personne a permis à de nombreux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de

¹ Ces objectifs sont les suivants : contenir sous la barre des 10 % la proportion de personnes vivant avec le VIH et de membres des populations clés qui sont victimes de stigmatisation et de discrimination ; réduire à 10 % au maximum la proportion de femmes, de filles et de membres des populations clés qui subissent des inégalités et des violences fondées sur le genre ; garantir que moins de 10 % des pays sont dotés de cadres juridiques ou de politique générale punitifs.

développer considérablement leurs programmes de traitement au cours de la dernière décennie. Les innovations et les gains d'efficacité ont également permis de dégager des fonds pour étendre la portée des programmes et mettre à l'échelle des interventions à fort impact, telles que les nouvelles formules antirétrovirales et technologies de prévention, notamment la prophylaxie pré-exposition (PPrE). Cependant, l'accès à la PPrE orale reste beaucoup trop faible pour que celle-ci puisse influencer sur le cours de l'épidémie à l'échelle mondiale. En 2021, plus de 1,6 million de personnes dans le monde recevaient une PPrE orale, ce qui reste bien en deçà de l'objectif des 10 millions de personnes fixé pour 2025. Malgré des augmentations récentes, l'utilisation de la PPrE orale est concentrée dans plusieurs pays à revenu élevé et dans cinq pays d'Afrique subsaharienne, à savoir l'Afrique du Sud, le Kenya, le Nigéria, l'Ouganda et la Zambie.

4. Les quarante-neuvième et cinquantième réunions du Conseil de coordination du Programme se sont tenues en décembre 2021 et en juin 2022, respectivement. Les questions suivantes y ont été abordées : la crise de financement qui touche les coparrainants et le secrétariat d'ONUSIDA, la reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et le premier rapport du Comité consultatif indépendant de supervision externe d'ONUSIDA.

5. Le présent rapport donne également un aperçu des principaux résultats obtenus par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en matière de lutte contre le VIH dans le cadre des travaux qu'ils mènent pour aider les pays à réaliser les objectifs de développement durable et honorer l'engagement pris de ne laisser personne de côté. On trouvera le détail de ces résultats dans les [rapports de suivi des résultats du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités d'ONUSIDA pour 2021](#). Les décisions et recommandations issues de la cinquante et unième réunion du Conseil de coordination du Programme seront présentées oralement à la première session ordinaire de 2023, de même que toute autre information pertinente.

II. Décisions et recommandations du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Crise de financement d'ONUSIDA

6. Dans le rapport qu'elle a présenté à la cinquantième réunion du Conseil de coordination du Programme en juin 2022, la Directrice exécutive d'ONUSIDA a souligné que le Conseil avait approuvé en 2021 le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités avec un seuil de 210 millions de dollars par an, mais que selon les projections, le montant atteint en 2022 ne s'élèverait probablement qu'à 152 millions de dollars, ce qui aurait des répercussions sur les activités des coparrainants et du secrétariat. Elle a également souligné que cette situation, qui était due à la baisse des contributions, aux fluctuations monétaires et à certaines réaffectations annoncées et prévues de l'aide publique au développement, n'était pas viable. Le financement du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, qui n'était ni prévisible ni durable, compromettrait la réalisation de progrès. En outre, les coupes budgétaires et l'imprévisibilité qui en découlait risquaient d'entraver la capacité du Programme commun à réaliser les objectifs de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida pour 2021-2026. Enfin, il était important de noter que ce déficit de financement aurait des répercussions sur les programmes de lutte menés par les pays, qui n'étaient déjà pas sur la bonne voie, ainsi que sur la réalisation des principales étapes du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités et des objectifs fixés pour 2025 dans la Déclaration politique de 2021 sur le VIH et le sida.

7. Pour 2022, le Programme commun fait face à un écart de 58 millions de dollars par rapport au seuil supérieur de 210 millions de dollars approuvé par le Conseil de coordination pour le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, ainsi qu'à un écart de quelque 30 millions de dollars par rapport aux investissements et aux dépenses d'ONUSIDA en 2021. Bien que cela ne représente qu'une infime partie des 21 milliards de dollars disponibles chaque année pour la lutte contre le VIH dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, cet écart est extrêmement important pour ONUSIDA, ses bénéficiaires et ses partenaires, et menace les principales activités des coparrainants et du secrétariat du Programme commun.

8. En juin 2022, il a été communiqué aux coparrainants que seul 1,6 million de dollars serait versé au titre de l'allocation de base souple, qui avait été fixée à 2 millions de dollars par coparrainant pour 2022. Le financement du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités revêt un rôle catalytique et synergique en ce qu'il permet de maintenir les capacités nécessaires pour faire travailler l'argent au niveau des pays et de mobiliser des fonds supplémentaires pour la lutte contre le VIH. Par exemple, l'allocation de base souple du FNUAP, principalement utilisée aux niveaux national et régional, a été consacrée au partage des coûts liés à l'expertise technique et a permis de mobiliser 100,3 millions de dollars pour les programmes en 2020 et 2021. Grâce à cette allocation, dont plus de 70 % sont dépensés aux niveaux régional et national, le PNUD, quant à lui, a mobilisé 510 millions de dollars au cours de la période 2020-2021 pour lutter contre le VIH au niveau national.

9. Le Conseil de coordination du Programme a pris note de la situation alarmante en matière de financement et réitéré sa pleine confiance dans l'action menée par ONUSIDA, ainsi que son engagement à cet égard. Compte tenu de l'urgence de la situation, il a demandé à son bureau de convoquer rapidement une équipe spéciale informelle multipartite et inclusive, composée de membres du Conseil, d'observateurs, d'organismes coparrainants, de la délégation des organisations non gouvernementales, et d'autres parties prenantes, afin de chercher des solutions qui permettraient de faire face à la crise de financement immédiate pour l'exercice 2022-2023. Les organismes coparrainants sont représentés au sein de l'équipe spéciale par le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et la Banque mondiale.

10. En vue du dialogue structuré sur le financement d'ONUSIDA prévu pour novembre 2022, le Conseil de coordination du Programme a demandé au Bureau de charger l'équipe spéciale de formuler des recommandations quant à un financement durable du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités fondé sur le volontariat, qui seront présentées et examinées par le Conseil lors de sa réunion de décembre 2022.

11. Au moment de la rédaction du présent document, l'équipe spéciale s'était réunie à cinq reprises et avait formulé des propositions en matière de mobilisation des ressources à court terme et à long terme. Elle a recommandé qu'ONUSIDA atteigne le niveau de financement de base de 210 millions de dollars. Ses propositions sont examinées ci-dessous.

Propositions visant à remédier à l'incidence des fluctuations monétaires sur le financement d'ONUSIDA

12. Même si, en 2021, les 10 principaux donateurs du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités ont soit maintenu, soit augmenté le niveau de leurs contributions en monnaie locale, en octobre 2022, ONUSIDA a subi une perte de 22 millions de dollars par rapport à juin 2021 en raison des fluctuations des taux de change.

13. Pour compenser et prévenir les futures les pertes de contributions liées aux fluctuations monétaires, l'équipe spéciale a formulé deux recommandations, que le Conseil de coordination du Programme a approuvées. La première consistait à demander aux gouvernements d'augmenter leurs contributions pour 2022 et 2023 avec des fonds équivalents au montant de la perte due à la variation des taux de change. La seconde consistait pour le secrétariat à signer un mémorandum d'accord avec les donateurs pour s'assurer que ces derniers verseraient leurs contributions en utilisant des taux de change préférentiels (déterminés par chaque donateur).

14. Après la publication, le 28 juillet, du rapport d'activité du Bureau du Conseil de coordination du Programme, le secrétariat a tenu des consultations avec de nombreux donateurs pour discuter de la faisabilité de ces solutions. Même si ces propositions pouvaient éventuellement générer un financement supplémentaire en 2022, l'équipe spéciale a estimé qu'elles ne devraient guider les efforts de mobilisation des ressources qu'à partir de 2023.

Solidarité et engagement de la part du Conseil de coordination du Programme, qui doit notamment continuer de contribuer au financement de base d'ONUSIDA

15. Conformément à l'interprétation commune des devoirs qui incombent aux conseils d'administration, l'équipe spéciale a convenu que les membres du Conseil de coordination du Programme avaient le devoir de veiller à la solvabilité et à la durabilité du Programme commun. L'équipe spéciale a souligné qu'il importait d'envisager le financement du Programme commun selon une approche fondée sur la « part équitable ». La situation financière d'ONUSIDA étant critique, l'équipe spéciale a estimé que les membres du Conseil de coordination du Programme pouvaient faire plus pour remédier à la crise de financement immédiate.

16. Le Bureau du Conseil de coordination du Programme a approuvé la recommandation de l'équipe spéciale selon laquelle chacun des 11 membres donateurs ainsi que les membres individuels à revenu élevé des groupes de donateurs devraient augmenter de 1 million de dollars leur contribution volontaire à ONUSIDA. L'équipe spéciale a également recommandé de demander aux 11 membres à faible revenu ou à revenu intermédiaire de contribuer au financement d'ONUSIDA à hauteur de 500 000 dollars.

17. Comme suite à ces recommandations, les coprésidents de l'équipe spéciale et la Directrice exécutive d'ONUSIDA ont adressé des lettres aux missions permanentes des pays concernés, dans lesquelles il leur était demandé d'augmenter leurs contributions volontaires. Des lettres similaires ont été envoyées aux États Membres appartenant aux circonscriptions du Conseil de coordination du Programme mais n'y siégeant pas. Le secrétariat et les coprésidents de l'équipe spéciale sont actuellement engagés dans des conversations avec différents donateurs en vue de plaider pour ces augmentations de fin d'année.

Tirer parti de la relation entre le Programme commun et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

18. Compte tenu que le Programme commun joue un rôle essentiel dans le succès du Fonds mondial, l'équipe spéciale a convenu qu'ONUSIDA devrait mieux tirer parti de cette relation pour générer des fonds supplémentaires. Pour faire évoluer cette relation, elle a proposé plusieurs solutions propices à assurer la viabilité à long terme du Programme commun en tant que contributeur essentiel au succès du Fonds mondial. Elle a ainsi recommandé à ONUSIDA d'engager des discussions avec le Fonds mondial afin d'envisager la création d'un nouveau mécanisme ou d'un nouvel arrangement de financement entre le Fonds mondial et le Programme commun

pouvant mobiliser au moins 31 millions de dollars de fonds supplémentaires pour le financement de base du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités. Une autre solution consisterait à mettre sur pied un nouveau mécanisme de financement ou un nouvel arrangement qui permettrait de concentrer les fonds sur l'appui aux allocations nationales destinées à certaines activités d'appui technique menées par ONUSIDA.

Mieux tirer parti des ressources ordinaires (ressources de base) et des autres ressources (ressources autres que les ressources de base)

19. L'équipe spéciale s'est longuement penchée sur les différentes trajectoires que prenaient le financement des ressources de base (en baisse) et le financement des autres ressources (en hausse) et s'est intéressée à la confusion que suscitaient ces deux catégories. Elle a réfléchi à la nécessité de mieux tirer parti des ressources base et des autres ressources aux niveaux mondial, régional et national pour être à même de financer intégralement le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités. Le secrétariat a souligné que son objectif principal en matière de mobilisation des ressources était de combler intégralement le déficit du « financement de base » du Cadre. Les membres de l'équipe spéciale ont constaté qu'un grand nombre de donateurs gouvernementaux, de fondations et d'entreprises du secteur privé préféraient que leurs contributions soient affectées à des objectifs ou à des domaines programmatiques spécifiques. Ils ont encouragé le secrétariat à étudier les possibilités d'utiliser certains fonds préaffectés de manière plus souple en les considérant comme des ressources de base, dans lesquelles les coparrainants pourraient puiser selon que de besoin et en tenant compte de la complexité des exigences formulées par les donateurs concernant l'affectation des ressources. Il a été indiqué notamment que si un plus grand nombre de contributions étaient classées comme ressources de base, les coparrainants bénéficieraient d'un meilleur accès aux ressources du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités.

20. Le Comité des organismes coparrainants s'est réuni le 26 octobre 2022 pour discuter de la crise de financement. Il a convenu de l'élaboration par les coparrainants et le secrétariat d'un plan conjoint hiérarchisé de mobilisation des ressources, y compris au niveau des chefs d'agence. Compte tenu de la nature de la crise en cours, il a en outre convenu de l'élaboration de scénarios devant être présentés au Conseil de coordination du Programme en juin 2023 afin d'éclairer la discussion sur le programme de travail et le budget du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités pour 2024-2025. Un groupe de travail est actuellement mis en place à cette fin, dans lequel le FNUAP, l'UNICEF, l'ONU DC, l'OMS et l'Organisation internationale du Travail (OIT) représenteront les coparrainants. Ces scénarios tiendront compte de l'évaluation des capacités du Programme commun effectuée en 2021, des conclusions de l'équipe spéciale du Conseil de coordination du Programme commun sur la crise du financement, de la prochaine évaluation du secrétariat d'ONUSIDA par le Réseau d'évaluation des performances des organisations multilatérales, du modèle opérationnel actuel du Programme commun et de la manière dont les fonds reçus au titre des ressources ordinaires et des autres ressources sont hiérarchisés et alloués.

21. Le Comité a également convenu de continuer d'allouer de manière souple les ressources de base et les enveloppes nationales destinées aux coparrainants, qui sont essentielles à la mission. Celles-ci seront cependant versées par tranches. Tandis que le montant de la première tranche à verser en 2023 fait toujours l'objet de discussions, il a été entendu que celui de la deuxième tranche serait déterminé en fonction de la suite donnée aux recommandations de l'équipe spéciale et des différents scénarios. Cette démarche tient compte de l'importance que revête l'allocation d'enveloppes nationales et de ressources de base pour les activités menées au niveau national.

Évaluation des capacités d'ONUSIDA

22. Dans le prolongement de l'évaluation indépendante des mesures prises par le système des Nations Unies pour lutter contre le sida au cours de la période 2016-2019, une évaluation des capacités du Programme commun a été entreprise pour faire le point sur les ressources humaines et financières dont disposent ou dont ont besoin les coparrainants et le secrétariat pour mobiliser une action efficace dans tous les secteurs, ainsi que sur les autres capacités dont dispose le Programme commun. Cette évaluation a été confiée à la société de conseil Oxford Policy Management.

23. Les principales conclusions en sont les suivantes :

a) Le financement de la lutte contre le VIH est en baisse, les donateurs investissant dans moins de pays et privilégiant d'autres domaines de développement. Le financement du Programme commun est en recul, en particulier en ce qui concerne les fonds destinés aux coparrainants ;

b) En conséquence, la plupart des coparrainants font état d'une diminution continue, au cours des dernières années, de leurs capacités sur le plan des ressources humaines (baisse des effectifs et des grades) aux niveaux régional et national, ainsi que d'une perte en personnel expérimenté dans le domaine du VIH. Cette situation a été exacerbée par le passage en 2016 à un modèle opérationnel révisé, dans le cadre duquel le financement destiné aux coparrainants au titre du financement de base du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités a été réduit de plus de 50 %. Il est important de noter que le secrétariat d'ONUSIDA mobilise des ressources au nom du Programme commun, dont 70 % à 75 % sont consacrées à la fonction de secrétariat, et dont les 25 % à 30 % restants sont répartis entre les 11 coparrainants. Dans le contexte actuel, de nombreux membres du personnel des organismes coparrainants déployés dans les pays assument désormais des fonctions multiples et doivent gérer un éventail de questions autres que celle du VIH. Sans financement ou moyens supplémentaires, les capacités que consacrent les organismes coparrainants à la lutte contre le VIH continueront probablement de baisser ;

c) En 2020, le secrétariat représentait 26 % de l'effectif total du Programme commun, quatre des coparrainants (FNUAP, PNUD, UNICEF et OMS) représentant environ 41 % de cet effectif et les sept autres représentant les 33 % restants. La différence est plus importante en termes d'équivalent temps plein, le secrétariat représentant 43 % du total des équivalents temps plein du Programme commun en 2020. Parmi les coparrainants, le PNUD, l'UNICEF, l'OMS et le FNUAP ont représenté les proportions les plus élevées du total des équivalents temps plein du Programme commun (soit 38 % au total), tandis que le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en représentaient les proportions les plus faibles². Dans le cadre de son exercice d'harmonisation, le secrétariat a réduit ses effectifs et réaffecté une partie du personnel du siège vers les régions et les pays. Il est toutefois peu probable que cette réorganisation du personnel déséquilibre considérablement la répartition des ressources du Programme commun entre le secrétariat et les coparrainants ;

d) La réalisation des objectifs de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida repose non seulement sur le nombre de membres du personnel d'ONUSIDA ayant suffisamment d'ancienneté, d'expérience et d'expertise technique, mais également sur le niveau de connaissances, de compétences et d'engagement de ce personnel. Ce

² PNUD : 10,9 % de l'équivalent temps plein ; UNICEF : 10,7 % ; OMS : 8,3 % ; FNUAP : 8,1 % ; par rapport au PAM : 2,4 % ; à ONU-Femmes : 1,7 % ; au HCR : 0,4 %.

dernier doit en effet pouvoir faire preuve de la volonté politique nécessaire pour engager le dialogue sur des questions sensibles telles que les droits humains, les préoccupations liées aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes (LGBTI), la consommation de drogues, les services pénitentiaires et la santé sexuelle et procréative des adolescents. Il doit également avoir une expertise des questions prioritaires se trouvant au cœur des mandats du PNUD et du FNUAP, à savoir la prévention combinée pour les populations clés et les adolescents et jeunes femmes, l'égalité femmes-hommes, les droits humains, les investissements, et les gains d'efficacité ;

e) Du fait qu'ils sont moins présents aux niveaux régional et national et compte tenu de la disponibilité réduite des capacités techniques, les coparrainants ont eu plus de mal à établir des relations avec les décideurs, à influencer le dialogue avec les gouvernements en matière de politique et à y participer, et à répondre aux demandes de soutien technique des pays. Il ressort de l'évaluation que les capacités des coparrainants ont déjà tant diminué qu'elles ont atteint ou sont sur le point d'atteindre (si de nouvelles réductions du personnel venaient à se produire) un niveau inférieur au niveau « critique pour la mission ». Les répercussions sur la performance du Programme commun et, dans certains cas, sur les résultats obtenus à l'échelle nationale, sont notables à cet égard.

24. Selon l'évaluation, le Programme commun doit miser davantage sur la mobilisation de ressources communes diversifiées et l'allocation stratégique des ressources financières de base d'ONUSIDA pour remplir son mandat et exécuter la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, en veillant notamment à ce que l'allocation versée aux coparrainants et les ressources autres que les ressources de base soient suffisantes pour maintenir le niveau requis de capacités au sein des organismes coparrainants. L'ensemble du Programme commun doit également maintenir voire accroître l'expertise de son personnel en matière de VIH, y compris en soumettant systématiquement celui-ci à des évaluations régulières.

25. Il ressort de l'évaluation que les ressources, limitées, doivent être allouées stratégiquement aux domaines ou questions prioritaires et aux pays dans lesquels le Programme conjoint est à même d'avoir un impact. Il s'agirait par exemple de se concentrer sur les domaines dans lesquels le système des Nations Unies a un avantage comparatif et dans lesquels il est possible d'optimiser les ressources et de les intégrer dans l'architecture de développement existante, ainsi que sur les questions thématiques prioritaires pour lesquelles il est possible d'obtenir et de maintenir de bons résultats et de susciter un élan important. Le Programme commun est encouragé à réévaluer ce qui peut être fait de manière réaliste dans les régions et les pays où les capacités sont très limitées et à s'employer à réduire les coûts des opérations en simplifiant et en rationalisant les procédures.

Supervision institutionnelle indépendante : rapports

26. Le Comité consultatif indépendant externe de supervision d'ONUSIDA, créé par le Conseil de coordination du Programme à sa quarante-sixième réunion, a présenté son premier rapport au Conseil à sa cinquantième réunion, qui était également saisi des rapports connexes de l'auditeur interne, de l'auditeur externe et du Bureau d'éthique, ainsi que de la réponse de la Direction. L'auditeur externe et le Comité consultatif ont alerté le Conseil de coordination du Programme sur la précarité de la situation financière et sur l'importance d'un financement durable pour la poursuite des activités du Programme commun.

27. Les membres du Conseil de coordination du Programme ont noté qu'ONUSIDA devait être doté de capacités et de fonds suffisants pour remplir sa mission et mettre en œuvre ses principaux programmes : il fallait agir de toute urgence pour éviter que

l'ensemble du Programme commun ne subisse des pertes potentiellement irréversibles. Le Conseil de coordination du Programme a demandé à ONUSIDA d'élaborer une stratégie de mobilisation des ressources qui lui permettrait de ne plus se heurter à des déficits de financement récurrents, faisant observer que, s'agissant du financement, on ne pouvait plus se contenter de mener les mêmes dialogues avec les mêmes partenaires. Les États Membres ont demandé que des mesures urgentes soient prises sur cette question importante, en consultation avec le Bureau du Conseil de coordination du Programme, les coparrainants, les donateurs existants et les nouveaux donateurs, et d'autres parties prenantes.

Initiatives stratégiques mondiales

28. En collaboration avec ses partenaires, le Programme commun mène toute une série d'initiatives stratégiques mondiales. En juillet, lors de la Conférence internationale sur le sida qui s'est tenue à Montréal, ONUSIDA, l'UNICEF, l'OMS et leurs partenaires, dont le Fonds mondial et le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida, ont annoncé la formation d'une alliance mondiale visant à éliminer le sida chez les enfants d'ici à 2030. L'objectif de cette alliance est de s'attaquer aux inégalités persistantes dans le cadre de l'action mondiale de prévention et de traitement du VIH chez les enfants. Les 12 pays à l'origine de cette initiative ont procédé à son lancement politique en novembre 2022 à Abuja (Nigéria), sous les auspices du Président Muhammadu Buhari.

29. ONUSIDA, le FNUAP, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'UNICEF et ONU-Femmes continuent de collaborer pour galvaniser le soutien à Education Plus, une initiative conjointe visant à : a) permettre à toutes les filles d'aller au bout d'un enseignement secondaire gratuit et de qualité, la scolarité étant un facteur de protection majeur dans la prévention et l'atténuation de l'incidence du VIH ; b) permettre à toutes les filles, par l'intermédiaire des systèmes d'enseignement secondaire, d'accéder à un ensemble essentiel de soutien et de services visant à garantir leur sécurité, leur santé et leur inclusion sociale et économique lors de leur passage à l'âge adulte. L'initiative a été lancée en juillet à Lusaka par le Président zambien Hakainde Hichilema lors du Sommet semestriel de l'Union africaine. Education Plus a également été mis en avant lors du Sommet sur la transformation de l'éducation, qui s'est tenu récemment.

30. Le PNUD dirige l'élaboration d'une initiative stratégique mondiale sur les objectifs 10-10-10. Les pays qui adoptent des lois punitives, en particulier celles qui visent à incriminer, obtiennent moins de résultats dans la lutte contre le VIH. Le taux de personnes séropositives ayant connaissance de leur statut y est plus faible, de même que les taux de recours au traitement et les taux d'inhibition de la répllication virale chez les personnes vivant avec le VIH. À l'inverse, les pays qui disposent d'un environnement juridique favorisant la non-discrimination, d'institutions indépendantes de défense des droits humains et de mesures de lutte contre la violence fondée sur le genre s'en sortent beaucoup mieux. Le taux des personnes ayant connaissance de leur statut VIH y est plus élevé, ainsi que le taux de recours au traitement et le taux d'inhibition de la répllication virale. Malgré certains progrès, aucun pays n'est en voie de réaliser les objectifs 10-10-10 d'ici à 2025. Pour aider les pays et les communautés à atténuer les effets de l'incrimination, à accroître l'accès aux services et à améliorer les résultats en matière de prévention, de traitement et de soins, il faut faire preuve d'audace et évaluer et étendre les politiques et pratiques innovantes pour mettre ces pays sur la voie de la suppression des lois punitives et discriminatoires, y compris des lois incriminant les personnes vivant avec le VIH, les autres populations clés, les femmes et les filles.

31. Les initiatives stratégiques mondiales ont pour but d'intensifier et d'amplifier l'action catalytique du Programme commun grâce à des « coups de pouce » et des partenariats stratégiques aux niveaux mondial, régional et national, qui permettent d'accélérer les progrès dans certains domaines de résultats où les inégalités à l'origine de l'épidémie de VIH restent aiguës. En combinant les activités en faveur du changement, la mobilisation des ressources et les partenariats dans le cadre d'une action adaptée favorisant une accélération de l'appui aux pays et aux communautés dans certaines régions et certains pays, le Programme commun contribuera à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida. Pleinement conformes au Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités d'ONUSIDA et à son champ d'application, ces initiatives démontreront une fois de plus la valeur ajoutée apportée par le Programme commun pour galvaniser l'action menée au service d'une vision ambitieuse. Ces initiatives consisteront notamment à promouvoir des approches intégrées et innovantes, à mettre en place des activités conjointes solides en matière de sensibilisation et à élaborer des orientations. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un effort commun redynamisé de mobilisation des ressources qui vise à attirer les donateurs en leur proposant des initiatives attrayantes, bien conçues, spécifiques, limitées dans le temps et propices à catalyser les progrès dans des domaines d'intervention clairement définis.

Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

32. Le Directeur exécutif du Fonds mondial, M. Peter Sands, et le Coordonnateur mondial de la lutte contre le sida au sein de l'Administration américaine et Représentant spécial pour la diplomatie américaine en matière de santé, Dr John Nkengasong, étaient les principaux intervenants de la cinquantième réunion du Conseil de coordination du Programme. Ils ont tous deux insisté sur la nécessité d'un financement intégral du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités et d'une reconstitution complète du Fonds mondial, tout en soulignant l'interdépendance du Fonds mondial et d'ONUSIDA. M. Sands a évoqué l'importance du partenariat entre le Fonds mondial et le Programme commun, qui fournit le leadership, les données et le soutien technique nécessaires à la bonne utilisation des fonds au niveau des pays, ajoutant qu'un financement intégral du Programme commun était indispensable pour que le Fonds mondial soit le plus efficace possible. Dr. Nkengasong a déclaré que l'on attendait d'ONUSIDA qu'il favorise la réduction des inégalités, élimine les obstacles structurels et défende les droits humains – des domaines de travail difficiles – et que les coparrainants devaient fournir des orientations techniques et d'autres appuis de grande envergure aux pays. Seul un Programme commun doté de toutes les ressources nécessaires pourrait s'acquitter de ces tâches. ONUSIDA restait indispensable au succès de la lutte mondiale contre le VIH, compte tenu qu'il aidait les pays à mettre en place des politiques et des programmes fondés sur la science et les droits.

33. Depuis la création du Fonds mondial en 2002, les coparrainants et le secrétariat d'ONUSIDA ont aidé plus d'une centaine de pays à attirer, à mobiliser et à utiliser des investissements d'un montant total de plus de 18 milliards de dollars grâce au Fonds. Animé par une volonté commune de mettre fin à l'épidémie mondiale de sida en tant que menace pour la santé publique, ce partenariat a aidé les pays à multiplier les interventions de lutte contre le VIH et la tuberculose et à mettre en place des systèmes de santé plus résilients et durables, contribuant ainsi à empêcher des millions de personnes de contracter le VIH et de mourir de causes liées au sida. Le partenariat entre le Programme commun et le Fonds mondial concerne tous les niveaux du modèle de fonctionnement de ce dernier, qu'il s'agisse des activités de sensibilisation que mène le Programme commun pour que le Fonds mondial soit intégralement financé ou de l'appui à l'information stratégique, aux stratégies, à

l'allocation des ressources, aux demandes de financement et aux investissements catalytiques. Il s'efforce également de tirer parti de la forte présence du Programme commun dans les pays bénéficiant de subventions du Fonds mondial, soit directement, soit par l'intermédiaire de coparrainants individuels, pour suivre et appuyer la mise en œuvre des subventions.

34. Dans le cadre de son partenariat avec le Fonds mondial, le PNUD aide les pays à mettre en œuvre des programmes de santé à grande échelle dans certains des contextes les plus difficiles. En octobre 2022, il gérait 28 subventions du Fonds mondial en tant que principal bénéficiaire intérimaire dans 20 pays confrontés à des problèmes de capacité, à des situations d'urgence complexes et à d'autres problèmes de développement, ainsi que deux programmes régionaux couvrant 14 pays. Le PNUD renforce les capacités des gouvernements nationaux et des organisations locales pour qu'ils puissent gérer les subventions du Fonds mondial. Depuis 2003, le PNUD a assuré le transfert de 33 subventions nationales et de 3 subventions régionales couvrant 17 pays. Il apporte également un appui aux instances de coordination nationale du Fonds mondial dans 16 pays afin de renforcer la participation des populations clés. Il contribue en outre au développement des capacités d'entités nationales bénéficiaires des subventions du Fonds mondial dans 26 pays. Grâce à plusieurs programmes régionaux, notamment la subvention régionale du Fonds mondial pour la lutte contre le VIH en Afrique, le PNUD a contribué à la mise en place de cadres juridiques et politiques favorables, à l'autonomisation de groupes de population clés régionaux et locaux et au renforcement des capacités des agents de santé, des juges et des législateurs, l'objectif étant de lutter contre la stigmatisation et les obstacles aux droits humains. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le PNUD a également aidé 22 pays et 11 autres pays bénéficiaires de la subvention régionale pour le Pacifique occidental à accéder à un financement supplémentaire de 347,5 millions de dollars par l'intermédiaire du dispositif de riposte à la COVID-19 du Fonds mondial.

35. Le FNUAP collabore avec le Fonds mondial à plusieurs niveaux, notamment dans le cadre d'un mémorandum d'accord sur les achats. Cet accord a concerné en 2021 54 % de tous les préservatifs et d'un tiers des lubrifiants achetés et expédiés par le FNUAP, pour une valeur totale de 9,2 millions de dollars. En outre, conjointement avec le secrétariat d'ONUSIDA, le FNUAP administre l'initiative stratégique de programmation intégrée pour la promotion du préservatif. Il fait office de bénéficiaire auxiliaire de subventions (soit 56 millions de dollars au total) dans des pays tels que l'Indonésie, le Soudan et le Zimbabwe. Il dispense des conseils et une assistance technique à divers acteurs et dispositifs liés au Fonds mondial, notamment pour ce qui est de l'élaboration de notes de cadrage et de la demande, de l'élaboration et de la mise en œuvre de subventions. Enfin, il participe à 57 instances de coordination nationales, que ce soit en tant que membre, membre suppléant ou contributeur.

36. La septième conférence relative à la reconstitution des ressources du Fonds mondial, qui s'est tenue en septembre 2022, a permis de collecter environ 14,25 milliards de dollars (à ce jour), somme destinée aux activités de partenariat qui seront menées ces trois prochaines années conformément au [cadre stratégique du Fonds pour 2023-2028](#). Pour soutenir le prochain cycle de financement (2023-2025), le PNUD et le FNUAP, conjointement avec d'autres membres du Programme commun, aident les pays à élaborer leurs demandes de financement.

III. Résultats porteurs de transformation obtenus par le PNUD et le FNUAP

37. On trouvera dans la section ci-après des informations sur les principales réalisations accomplies par le PNUD et le FNUAP dans le cadre de l'appui qu'ils apportent aux pays pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et concrétiser l'engagement de « ne laisser personne de côté », en partenariat avec d'autres entités et partenaires des Nations Unies. En 2021, 147 bureaux de pays du PNUD et 121 bureaux du FNUAP ont appuyé des interventions nationales dans les domaines de la lutte contre le VIH et de la santé.

38. Le Programme commun a accordé une attention accrue aux évaluations et s'en est servi pour renforcer son appui aux pays et faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030. [L'Évaluation conjointe du Programme commun des Nations Unies sur le sida en matière de prévention et de prise en charge de la violence à l'égard des femmes et des filles](#) a été distribuée comme document de séance à la quarante-neuvième réunion du Conseil de coordination du Programme. Il en est ressorti qu'ONUSIDA aidait les pays à travailler, dans une certaine mesure, en collaboration avec les réseaux de femmes et de la société civile concernés pour défendre l'égalité femmes-hommes et lutter contre le VIH et la violence contre les femmes et les filles. Toutefois, une attention insuffisante était accordée aux approches porteuses de transformation pour s'attaquer aux causes structurelles et profondes de l'inégalité de genre, de la propagation du VIH et de la violence contre les femmes et les filles. Le Programme commun a également soutenu la conduite d'une [évaluation indépendante du travail mené par ONUSIDA auprès des populations clés de 2018 à 2021](#). Bien qu'elle salue les interventions menées par le Programme commun auprès des populations clés, l'évaluation suggère que le plaidoyer pour la défense des droits humains doit, lui, s'intensifier, et qu'il faut donner la priorité aux programmes visant à lutter contre les inégalités et les bulles d'incidence élevée. Des processus de planification inclusifs sont nécessaires pour améliorer la pertinence des activités du Programme commun, ainsi qu'un système de suivi et d'établissement de rapports plus solide. Pour assurer la viabilité financière d'ONUSIDA, il faut accroître les investissements en faveur des populations clés, intégrer les services de lutte contre le VIH et faire en sorte que les différents groupes de populations clés bénéficient de la couverture sanitaire universelle. Le [Rapport annuel sur l'évaluation et le plan d'évaluation pour 2022-2023](#), également présenté à la quarante-neuvième réunion, a mis en évidence d'autres évaluations conjointes en cours, dont celles portant sur les enveloppes nationales, sur les activités menées au niveau des pays et sur la contribution du Programme commun au plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, toutes menées en 2022.

39. En juillet 2022, le Bureau de l'évaluation du FNUAP a publié des directives sur l'intégration des principes consistant à ne laisser personne de côté, qui visent à faire en sorte que les plus défavorisés soient pris en compte dans les évaluations du FNUAP. Comme le souligne le Plan stratégique du FNUAP pour 2022-2025, le VIH est considéré comme l'un des principaux facteurs touchant les personnes les plus défavorisées et est souvent associé à la discrimination et à l'exclusion.

40. En octobre 2022, le secrétariat a mis à jour le portail d'ONUSIDA sur les résultats et la transparence. Il contient l'ensemble des rapports de suivi des résultats, une nouvelle notice récapitulative (élaborée à la demande des donateurs et des autres membres du Conseil de coordination du Programme), des infographies sur des sujets précis et des rapports nationaux et régionaux.

41. Un aperçu de l'appui apporté par le PNUD est présenté ci-après. En 2020 et 2021, ce dernier a :

a) Appuyé 147 pays dans les domaines du VIH et de la santé, notamment en collaborant avec des partenaires sur des approches intégrées, conformément au rôle qui lui avait été confié au titre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement ;

b) Aidé 67 pays à progresser sur la voie de l'égalité des genres, à lutter contre la violence fondée sur le genre et à donner des moyens d'action aux femmes et aux filles dans le contexte de la lutte contre le VIH et de la promotion de la santé. Par exemple, grâce à l'Union européenne et à l'initiative Spotlight, le PNUD, ONU-Femmes, le FNUAP et d'autres partenaires ont fourni à 650 000 femmes et filles des services de soutien contre la violence fondée sur le genre, malgré les contraintes et les confinements liés à la pandémie. Le PNUD s'est associé aux centres Sunflower de la République de Corée pour mettre en place au Kirghizistan des services à guichet unique visant à soutenir les personnes rescapées de la violence sexuelle et fondée sur le genre en leur donnant accès à des conseils, à une assistance médicale et à un soutien juridique. Le modèle a été reproduit à plus grande échelle en Albanie, en Indonésie et au Libéria. L'égalité des genres ne peut se passer de la participation des hommes et des garçons et doit s'accompagner d'une évolution des mentalités à l'égard de la masculinité. L'initiative du PNUD « Targeting Men, Transforming Masculinities » (Sensibiliser les hommes, réinventer la masculinité), lancée en 2020, a été mise en œuvre dans sept pays (Costa Rica, Côte d'Ivoire, Liban, République bolivarienne du Venezuela, Thaïlande, Ukraine et Zambie) ;

c) Aidé 78 pays à améliorer l'accès aux services et aux droits des populations clés. Dans le cadre de programmes financés par le Fonds mondial, le PNUD a aidé ces pays à dispenser aux populations clés des services de prévention adaptés. Il est ainsi parvenu à atteindre 335 800 consommateurs de drogues dans cinq pays ; 585 500 homosexuels et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes dans 12 pays ; 519 250 travailleurs du sexe dans 12 pays ; 10 000 personnes transgenres à Cuba, au Panama et dans la sous-région de l'Océanie. Il a continué de collaborer avec les gouvernements, la société civile, les populations clés et les partenaires de l'ONU pour créer des environnements favorables à ces populations. En Zambie, il a concouru à l'élaboration d'un protocole national pour la prise en charge médicale des personnes intersexes, le premier du genre en Afrique ;

d) Aidé les gouvernements du Bénin et de Madagascar à réviser leurs lois, notamment les dispositions visant à prendre en compte les besoins spécifiques des populations clés et des adolescents. Le PNUD et le Groupe d'experts africains sur les populations clés ont organisé une série de webinaires sur le programme renouvelé de plaidoyer pour les populations clés en Afrique, qui a débouché sur une stratégie commune de plaidoyer en faveur des populations clés et de leurs alliés destinée à inciter les principaux donateurs, tels que le Fonds mondial, à faire des minorités sexuelles et de genre un axe stratégique de leurs plans. L'Action mondiale des parlementaires et le PNUD ont également organisé un Forum des parlementaires africains sur les minorités sexuelles et de genre, qui a réuni des parlementaires de 13 pays d'Afrique subsaharienne afin qu'ils mettent en commun des exemples et des bonnes pratiques concernant le rôle des parlementaires dans la promotion d'une législation favorable aux personnes LGBTI+ et à la défense et la protection des droits humains ;

e) Continué de collaborer avec les gouvernements, la société civile, les entités des Nations Unies et d'autres partenaires en vue de donner suite aux recommandations de la Commission mondiale sur le VIH et le droit dans 90 pays. Par exemple, en Tunisie, il a concouru à l'élaboration d'un chapitre consacré aux droits humains dans

le nouveau plan stratégique national sur le VIH pour la période 2021-2023, qui a été utilisé pour éclairer la rédaction de la note de cadrage relative au cycle de financement du Fonds mondial pour la période 2020-2022. Ces travaux ont également contribué à l'abrogation de la loi visant à ériger la transmission du VIH en infraction au Zimbabwe, à l'adoption d'une nouvelle disposition du Code pénal sur la dépenalisation des comportements homosexuels ainsi que de certains aspects du travail du sexe en Angola, et à l'ajout des personnes vivant avec le VIH comme bénéficiaires des services d'aide juridique au Soudan ;

f) Appuyé 86 pays en matière de solutions numériques et d'innovation pour la santé. Il a par exemple noué des partenariats pour évaluer la stigmatisation liée au VIH dans les établissements de soins de santé en Égypte ; fourni des informations sur les questions sanitaires et psychosociales à des jeunes vivant avec le VIH au Ghana ; dispensé des soins aux victimes de violences domestiques et fondées sur le genre aux Maldives ; permis l'accès des populations clés à des services de dépistage et de prévention du VIH au Panama ; appuyé le traçage des contacts et contribué à l'enrayement de la propagation de la COVID-19 parmi les personnes vivant avec le VIH et d'autres populations vulnérables aux Seychelles ;

g) Depuis 2003, le PNUD s'associe avec le Fonds mondial pour appuyer l'action menée par les pays pour lutter contre le VIH, la tuberculose et le paludisme dans certains des environnements les plus difficiles. Ce partenariat a permis de sauver 7,3 millions de vies, en donnant accès à près de 63 millions de personnes au dépistage et au traitement du VIH et en traitant plus de 1,1 million de personnes atteintes de tuberculose. Il a également aidé les gouvernements à mettre en œuvre des programmes de santé à grande échelle visant à rendre les systèmes de santé et communautaires plus résilients et à consolider la mise en place d'environnements favorables ;

h) En 2021, le PNUD a fourni un traitement contre le VIH à 1,5 million de personnes, des conseils et un test de dépistage à 3,6 millions de personnes, des médicaments antirétroviraux permettant de prévenir la transmission mère-enfant à 71 000 femmes enceintes, un traitement efficace contre la tuberculose à 92 000 personnes et un traitement contre la tuberculose multirésistante à 2 300 personnes ;

i) Dans le cadre de la riposte du PNUD à la COVID-19, 62 pays ont reçu un appui en faveur de l'équité vaccinale, 131 pays ont pu renforcer leurs systèmes de santé, 32 408 soignants ont été recrutés, plus de 8 300 organisations locales ont été accompagnées pour lutter contre la pandémie, près de 1,9 million de personnes (dont 56 % de femmes) ont reçu des transferts en espèces et plus de 1,1 million de soignants ont été formés.

42. Un aperçu de l'appui apporté par le FNUAP en 2020 et 2021 est présenté ci-après.

43. Le FNUAP est cofondateur de la Coalition mondiale pour la prévention du VIH, conjointement avec le Groupe de travail mondial sur la prévention du VIH, a contribué à renforcer les programmes et politiques de prévention du VIH dans 28 pays cibles (représentant près des trois quarts des nouvelles infections annuelles au VIH dans le monde en 2020) et au-delà. L'examen externe de la Feuille de route pour la prévention du VIH à l'horizon 2020 a montré que la Coalition avait permis de remettre la prévention primaire du VIH au centre du programme mondial de santé et des stratégies nationales de lutte contre le VIH, de parvenir à un consensus visant à articuler l'action autour de cinq piliers spécifiques de la prévention primaire du VIH, et d'intensifier l'attention portée aux régions infranationales et aux populations les plus exposées. La [Feuille de route](#), lancée en juillet 2022, ouvre la voie qui permettra de passer de 1,5 million de nouvelles infections au VIH en 2020 à moins de 370 000 en 2025. Elle comporte un plan d'action en 10 points dans lequel sont présentées les

mesures à prendre au niveau national pour réaliser les objectifs fixés pour 2025 et se mettre sur la voie de l'élimination du sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030. La santé sexuelle et reproductive et les droits connexes sont des éléments essentiels de ce plan d'action, qui prévoit notamment l'élaboration de plateformes intégrées de prestation de services. Tous les pays – qu'ils aient ou non participé à la Coalition par le passé – doivent redoubler d'efforts en matière de prévention du VIH pour mettre fin à l'épidémie de sida.

44. En octobre 2022, le FNUAP, ONUSIDA et leurs partenaires ont réuni des spécialistes de la prévention du VIH et des exécutants provenant des 28 pays présentant les taux les plus élevés de nouvelles infections afin de déterminer les raisons pour lesquelles ils ne parvenaient pas à réduire ces infections, de réfléchir à des solutions, de définir les besoins en matière de soutien technique et d'aider ces pays à fixer des objectifs de prévention ambitieux et à recenser les éléments à inclure dans les propositions soumises au Fonds mondial.

45. Grâce aux activités menées par le FNUAP en matière de prévention, 165 000 nouvelles infections au VIH ont été évitées, de même que 4,7 millions de grossesses non désirées et 7,3 millions d'infections sexuellement transmissibles.

46. En Asie et dans le Pacifique, une étude menée à l'issue de recherches sur l'action de lutte contre la COVID-19 dans trois pays d'Asie fournit des recommandations tendant à la mise en place d'une protection sociale inclusive, qui bénéficie aux travailleuses et travailleurs du sexe. Ces recherches ont démontré que les travailleuses et travailleurs du sexe sont exclus des programmes de protection sociale, qu'ils sont victimes de violence et de discrimination et qu'ils sont souvent accusés de transmettre la COVID-19. L'assistance sous forme d'espèces et de bons, qui permet aux populations de bénéficier d'allocations pour la nourriture et le logement d'urgence, est considérée comme une solution pouvant être mise en place en collaboration avec les programmes d'aide humanitaire.

47. Les programmes et partenaires du FNUAP ont fourni près de 1,5 milliard de préservatifs (masculins et féminins) aux pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, pour un coût d'achat de 41 millions de dollars. En 2020, le FNUAP a dépensé plus de 19 millions de dollars dans l'achat et l'envoi de 724,6 millions de préservatifs masculins et de 5,5 millions de préservatifs féminins. En 2021, il a dépensé environ 22 millions de dollars pour fournir plus de 744 millions de préservatifs masculins et près de 8 millions de préservatifs féminins, dont 41 % ont été donnés à des pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. Les expéditions de lubrifiants ont nettement augmenté, passant de 69,5 millions d'unités en 2020 à près de 180 millions en 2021. Soixante-cinq pays disposaient d'un système de gestion logistique atteignant « le dernier kilomètre ». Les Principes directeurs et programmatiques internationaux sur l'éducation complète à la sexualité en milieu extrascolaire ont été publiés en 2020 par l'ONU sous la direction du FNUAP, en anglais, en français, en russe et en espagnol. Entre 2018 et 2021, avec l'appui du FNUAP, 57 pays ont mis en œuvre des programmes scolaires d'éducation sexuelle complète et 42 pays ont élaboré des programmes extrascolaires.

48. Parmi les réalisations du FNUAP en matière d'autonomisation des adolescents et des jeunes (résultats cumulés pour la période 2018-2021), citons les suivantes : 10,6 millions de filles marginalisées ont bénéficié de programmes de formation aux compétences de la vie courante ; dans 91 pays, au moins deux secteurs d'activité, sans compter celui de la santé, étaient dotés de stratégies intégrant la santé sexuelle et reproductive des jeunes et des adolescents ; 96 pays disposaient de mécanismes institutionnels permettant aux jeunes de participer au dialogue relatif aux politiques et à l'élaboration des programmes.

49. Parmi les réalisations en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (résultats cumulés pour la période 2018-2021), citons les suivantes : 3,8 millions de femmes et de filles victimes de violences ont eu accès à des services essentiels ; 61 000 femmes et filles handicapées victimes de violence ont eu accès à des services essentiels ; 7,6 millions de filles ont bénéficié de services de prévention ou de protection et d'une prise en charge en matière de mariage précoce ou forcé ou de mariage d'enfants ; 45 % des pays en situation de crise humanitaire disposaient d'une coordination interinstitutionnelle de lutte contre la violence favorisant l'égalité des genres ; avec l'appui du FNUAP, des plateformes de plaidoyer ont été mises en place dans 19 864 communautés, en vue d'éliminer les normes socioculturelles et de genre discriminatoires ; 49 pays disposent d'un mécanisme national visant à faire participer les garçons et les hommes à la lutte pour l'égalité des genres.

50. Parmi les réalisations en matière d'utilisation des services intégrés (résultats cumulés pour la période 2018-2021), citons les suivantes : 61 pays disposaient d'un plan de travail national en matière de santé reproductive donnant la priorité aux services destinés aux personnes marginalisées ; 116 millions de femmes et de jeunes ont bénéficié de services de santé sexuelle et reproductive.

IV. Conclusion

51. La lutte mondiale contre le VIH est en danger. Les progrès en matière de prévention ont faibli, les chocs mondiaux ont exacerbé les risques, et les ressources consacrées au VIH sont menacées. Alors que la solidarité internationale et l'augmentation des financements sont plus que jamais nécessaires, trop de pays à revenu élevé réduisent leur aide, et les ressources consacrées à la santé mondiale sont gravement menacées. Il est encore possible de remettre la lutte contre le VIH sur la bonne voie. Mais cela requiert à la fois des efforts nationaux et une solidarité internationale.

52. Le dernier rapport d'ONUSIDA montre que si des mesures urgentes ne sont pas prises pour lutter contre les inégalités qui alimentent cette pandémie, les conséquences seront dévastatrices. Il révèle que, si l'on continue sur la même voie, le nombre de nouvelles infections à VIH par an dépassera 1,2 million en 2025, année pour laquelle les États Membres de l'ONU avaient fixé un objectif de moins de 370 000 nouvelles infections. Le cas échéant, non seulement l'engagement pris en la matière ne serait pas tenu, mais on dépasserait de trois fois l'objectif fixé. Chaque année, ce sont des millions d'infections au VIH qui pourraient être évitées ; au lieu de cela, les nouvelles infections rendent l'accès des personnes vivant avec le VIH à des traitements vitaux de plus en plus difficile et coûteux et entravent la réalisation des objectifs visant à mettre fin à la pandémie de sida d'ici à 2030.

53. L'année dernière, les dirigeants du monde entier se sont mis d'accord sur une feuille de route visant à mettre fin au sida d'ici à 2030, définie dans la Déclaration politique de 2021 sur le VIH et le sida. Elle est tout à fait réalisable, et ce, à un coût abordable. En effet, mettre fin au sida coûtera beaucoup moins cher que de ne pas y mettre fin. Il est important de noter que les mesures à mettre en place à cet égard permettront également de mieux préparer le monde à se protéger contre les menaces de futures pandémies.

54. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida a un rôle important à jouer, mais il est également menacé. Les pays ont besoin d'un ONUSIDA solide et intégralement financé, capable d'appuyer efficacement les efforts nationaux de lutte contre le sida. Or, à moins que l'important déficit budgétaire du Programme commun ne soit comblé, ce dernier ne disposera pas des moyens qui lui sont nécessaires pour catalyser la réalisation des objectifs en matière de prévention du VIH, recueillir et

utiliser efficacement des informations stratégiques en vue d'obtenir des résultats, faire progresser les droits humains des personnes vivant avec le VIH et d'autres populations clés, et mener des activités de sensibilisation essentielles.

55. La reconstitution des ressources du Fonds mondial, bien qu'elle n'ait pas entièrement été réalisée, est une source d'espoir et montre ce qui peut être accompli lorsque des partenariats sont noués entre les gouvernements, la société civile, le système des Nations Unies, les fondations et le secteur privé. Elle est également la preuve qu'une certaine solidarité existe au sein du système multilatéral. Le Fonds mondial a besoin d'un Programme commun solide pour investir dans des programmes qui soient stratégiques, efficaces, et solides sur le plan technique.

56. Les organes directeurs du Programme commun et l'ensemble des coparrainants ont fait preuve d'un engagement et d'un soutien financier plus que jamais nécessaires à l'évolution d'ONUSIDA, et, en cette période instable, à la poursuite d'une action multilatérale coordonnée et efficace de lutte contre le VIH. Sur les 22 membres du Conseil de coordination du Programme commun, 13 sont également membres du Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP. Ces derniers peuvent contribuer à faire passer le Programme commun d'une situation de crise à une situation de prospérité, et à lui permettre d'appuyer efficacement les efforts des pays jusqu'à ce que les objectifs arrêtés au niveau mondial soient réalisés pour toutes et tous.

57. L'évaluation des capacités du Programme commun montre que l'empreinte d'ONUSIDA est sérieusement limitée du fait des niveaux de financement actuels. Face à l'état critique dans lequel se trouvent actuellement les finances et les niveaux de financement du Programme commun, le secrétariat et les coparrainants s'emploieront collectivement à faire en sorte qu'ONUSIDA dispose de ressources humaines et financières suffisantes. Comme convenu lors de la réunion du Comité des organismes coparrainants, les coparrainants et le secrétariat mettront sur pied des scénarios correspondant à chaque niveau de financement, dont des ajustements du modèle opérationnel actuel. Le niveau de l'ensemble des fonds dont dispose le Programme commun ainsi que l'allocation et le décaissement de ces fonds sont au cœur de la crise actuelle, y compris la manière dont sont réparties entre le secrétariat et les coparrainants les ressources de base du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités et les autres ressources collectées par le secrétariat.

58. Le ralentissement des progrès réalisés dans la lutte contre le VIH n'est pas sans solution. Quarante ans de progrès nous éclairent sur ce qui fonctionne. En 2021, les gouvernements du monde entier se sont engagés à mettre en œuvre les changements nécessaires dans les politiques et les investissements publics. Le financement intégral du Programme commun devrait faire partie de ces engagements. Il existe d'autres outils dans les domaines de la prévention et des traitements, notamment de nouveaux médicaments à l'action prolongée, mais qui ne réaliseront leur potentiel que s'ils deviennent bien plus largement accessibles. Le PNUD et le FNUAP restent déterminés à aider les pays à réaliser les objectifs fixés pour 2025 dans la Déclaration politique et à prendre les mesures audacieuses qui s'imposent pour mettre fin aux inégalités et, par là même, au sida.